Reportage photo : Marc Melki pour la Vie
Texte : Tanguy de l'Espinay

LE PARI FOU
D'AIRE DE FAMILLE

Depuis 2004, l'association Aire de Famille accompagne, des jeunes couples éprouvés par la précarité, l'abandon, voire la maltraitance. Ils y trouvent un toit, une écoute, et apprennent à fonder un foyer. Le père comme la mère sont pris en charge, une quasi-exception en France.





TONY (22 ANS), MATTEO (6 MOIS), CAMILLE (22 ANS)
« C'est fini les bêtises, on n'a pas le choix »

Tony et Camille se sont rencontrés « au foyer », il y a six ans. Tous deux sont enfants de toxicomanes – *« mes premiers souvenirs sont des descentes de flics »*, raconte Tony. Tous deux sont placés en famille d'accueil à quatre et cinq ans. Tous deux finiront par se venger de cette enfance volée en faisant « plein de conneries pour subvenir à leurs besoins ». Au printemps 2009, quand Camille tombe enceinte, ils vivent chez sa tante. Cadences de travail infernales, quête de logement, perspective de devenir père : trop de pression pour Tony qui démissionne de son poste de serveur. Depuis le début de la grossesse, ce couple vit dans la peur de se faire enlever le bébé, à cause de leurs erreurs passées. C'est par une assistante sociale qu'ils atterrissent à Aires de famille. Attirés par la possibilité d'être logés et de pouvoir élever le bébé. Ces deux débrouillards s'engagent à être accompagnés.Matteo a 6 mois et vit avec ses parents dans un T1. Tony vient de décrocher un essai à mi-temps. Et Camille, plutôt renfermée, s'ouvre peu à peu aux autres. Ils aiment être *« écoutés mais pas être jugés »*. Pour lui, ce nouveau départ n'est pas comme les autres. *« Là c'est différent. Il y a un enfant. C'est fini les bêtises, on n'a pas le choix »*.







PRISCILLA (19 ANS), GREGORY (21 ANS), DYLAN (1 MOIS)
« Je ne veux pas reproduire avec lui les erreurs de mon père »

Priscilla a passé enfance et adolescence entre familles d'accueil et foyers. À 18 ans, l'âge où l'on ne peut plus bénéficier de la protection de l'enfance, elle tente de retrouver aux Antilles son père, séparé de sa mère. Il la met vite dehors. Pendant quatre mois, elle vivra dans la voiture des parents de Gregory, son petit ami. Lorsqu'enfin une association lui trouve de quoi se loger, dans un hôtel sordide, Priscilla tombe enceinte. L'hôtel accepte les jeunes en difficulté, pas les femmes enceintes, elle rentre le ventre… Gregory reste à ses côtés et cache son histoire à ses proches, de peur qu'on ne lui conseille de fuir. Ce couple est jeune mais soudé : une éducatrice finit par leur proposer Aire de Famille. Au premier rendez-vous, Priscilla, méfiante, « *ne croit pas à cette histoire d'accompagnement* ». Six mois plus tard, Priscilla a baissé la garde et se sent plus en sécurité. La petite fille « *vulgaire et insolente* », de son propre aveu, s'est calmée. Être enceinte l'a poussée à se rapprocher de sa mère qu'elle n'avait pas vue depuis 10 ans – son père interceptait ses courriers. « *Longtemps trahie par les adultes* », elle se sent « *en confiance* ». Et apprécie que Gregory, sans qui elle serait « *encore à la rue* », soit à ses côtés. Lui est chauffeur-livreur, et va passer en CDI. La naissance de Dylan a été un défi. « *Je ne veux pas reproduire avec lui les erreurs de mon père*, explique Priscilla, et je refuse qu'il ait le même parcours que moi ».





WALID (24 ANS), ANIS (2), INÈS (4), MÉLANIE (21), SHAÏNEZ (2 MOIS)
« Dès le premier bébé, tu dois stopper tout le superflu »

■ Walid a quitté le collège à 15 ans et a enchaîné les petits boulots. Son père « cramait » alors toute sa paye au PMU, jusqu'à se retrouver avec un an de loyer impayé. L'expulsion est inévitable. Walid rencontre alors Mélanie, une jeune fille qui, après avoir vécu des années avec son père, vient d'emménager chez sa mère à Paris. Walid y posera quelque temps ses valises, plutôt que de suivre ses parents. Le fossé qui le sépare des siens devient béant lorsque Mélanie tombe enceinte, hors-mariage. Délaissé par sa famille très religieuse, sans formation, Walid se lance avec débrouillardise dans l'assurance et la banque, un secteur où il travaillera quatre ans. Il gagne bien sa vie et dépense sans compter. Puis le bébé arrive. Le frère de Mélanie, ancien résident d'Aire de Famille, propose alors au jeune couple de tenter l'aventure.
Aujourd'hui, la petite Inès, quatre ans, est l'aînée de trois. Walid a tout changé : *« Dès le premier bébé, tu dois stopper les clopes et tous les superflus, compter chaque sou et ne penser qu'à ce qui va se passer dans neuf mois. »* Il n'y serait jamais parvenu sans Aire de Famille, qui lui a donné le « mode d'emploi ». Il sait qu'il a évité l'errance de justesse et veut tout faire pour éviter *« les boites aux lettres pleines de factures et de rappels d'impayés »* à ses enfants. Agent de collecte de déchets ménagers depuis deux mois après un an de chômage, il veut un CDI. Son parcours avec Mélanie est une référence pour plusieurs résidents, qui leur demandent souvent des conseils et de l'aide. ●

DU CENTRE MATERNEL **AU CENTRE PARENTAL**

Donner un premier nid aux couples vivant dans l'errance, et les accompagner alors qu'ils deviennent parents pour la première fois : c'est le pari d'Aire de Famille, d'autant plus fou qu'il va à contre-courant de tout ce qui se fait en France en matière de protection de l'enfance. Les centres maternels et les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les deux institutions vers lesquelles peuvent se diriger les jeunes femmes enceintes excluent toujours le père. Et s'agissant de couples en détresse sociale, la tendance est plus au placement des enfants. À Aire de Famille, à l'inverse, on fait tout pour donner sa place au futur père et aider le couple à accueillir ensemble l'enfant. Détail significatif : on y parle de centre parental, et non plus simplement de centre maternel.

Le premier d'entre eux a vu le jour en 2004, dans un quartier au nord de Paris. Porté par Brigitte Chatoney, un petit bout de femme débordant d'énergie. qui s'est forgée cette conviction au fil de ses années de travail dans un centre maternel, et surtout après avoir entendu la réflexion d'une jeune femme : *« depuis que nous sommes ici, mon bébé et moi allons bien, mais mon couple a explosé ».*

Les jeunes (18-26 ans) qui frappent à la porte du centre sont en grande détresse sociale : Ils vivent souvent chez un tiers, dans des hôtels sociaux, voire dans un squat ou dans la rue. Les loger durablement et les aider à devenir parents en *« trouvant leur pépite ».* Tony et Camille, 22 ans tous les deux, expliquent comment ils sont arrivés à l'association, craignant par dessus tout qu'on leur enlève Matteo, 6 mois aujourd'hui : *« Ce bébé, on le voulait, on l'aurait gardé même sans centre parental. Mais un enfant, ça fait peur, surtout si vos propres parents ne vous ont pas éduqué, il nous fallait un mode d'emploi ! ».* Le mode d'emploi est simple pour Brigitte Chatoney : *« Mieux vaut prévenir, et accompagner ces couples sur le long terme, que guérir brutalement en enlevant l'enfant à ses parents ».*

La première étape de l'accompagnement – et l'une des plus difficiles pour l'association – consiste à trouver un toit au couple. Un studio provisoire pendant les premiers mois, puis un appartement, dont le bail glisse au nom du couple lorsque l'enfant a trois ans. Et là où les trois quarts des mères se retrouvent délaissées une fois sorties des structures sociales, 68 % des résidents d'Aire de Famille quittent l'association avec un toit sur la tête.

Mais l'accompagnement va bien au-delà du logement : problèmes de couple, questions liées au bébé, soucis de santé, budget mal géré, recherche d'emploi… *« Rien n'est saucissonné ! »* s'enthousiasme Tony. Walid, jeune père de famille, se souvient notamment d'avoir été aidé pour les médicaments des enfants. *« Moi je marche aux actes, pas aux paroles, et Aire de Famille aussi »,* estime-t-il. Il faut dire que les professionnels de l'association sont très présents : les rendez-vous avec les familles sont nombreux, allant même jusqu'à un entretien par jour les premiers mois, souvent à l'initiative des résidents. Ces rencontres se font parfois chez la famille, qui invite les éducateurs « à la maison ».



Frédéric Van Der Borght, le responsable du centre parental, avec Camille et Matteo.

« Ne pas stigmatiser le passé des résidents permet de les laisser le raconter petit à petit »

Autre principe phare de l'association, largement apprécié des résidents : *« On ne juge pas »,* insiste Frédéric Van Der Borght, psychologue et responsable du centre parental. L'ouverture d'esprit des travailleurs sociaux a d'ailleurs *« un effet majeur sur ce que les résidents osent montrer d'eux-mêmes »,* a constaté l'an dernier un cabinet chargé d'effectuer l'évaluation de l'association. *« Ne pas stigmatiser leur passé permet de les laisser le raconter petit à petit, et de commencer un travail de réparation »,* explique Frédéric Van Der Borght.

Avec un passé fait de privations, d'addictions et de comportements destructeurs, ces jeunes ne changent pas du jour au lendemain. *« Il y a des rechutes, des crises, conjugales, personnelles,* assure Brigitte Chatoney, *mais on les aide à les traverser. »* Au cours de ces crises, les travailleurs sociaux agissent constamment sur un fil, évitant de tomber dans la condamnation d'un côté, et l'assistance de l'autre. Ces couples souvent criblés de dettes (amendes de transport, frais de santé…) peuvent ainsi demander des petits prêts à l'association, mais celle-ci ne les lâche pas tant que toutes les dettes ne sont pas réglées.

La mission que s'est donnée l'association n'est donc jamais acquise, mais pour Brigitte Chatoney, il en va de l'avenir d'une société qui *« pour protéger ses enfants doit savoir protéger leurs parents ».* Et les rendre autonomes et responsables. En six ans, Aire de Famille a mis un toit sur la tête d'une quarantaine de couples, les a aidés à accueillir leur enfant, et leur a permis de se réinsérer dans une société dont ils étaient décrochés. Elle compte aujourd'hui deux psychologues et quatre travailleurs sociaux, ainsi que quelques stagiaires, tous chargés d'accompagner une quinzaine de couples, de la première grossesse jusqu'aux trois ans de l'enfant, si nécessaire. Soit une éternité dans le monde de l'urgence sociale.

Elle voudrait faire rayonner cet ovni qu'elle a mis presque dix ans à créer, en faisant face aux lourdeurs bureaucratiques d'un système qui refuse tout *« imprévu ».* Ses arguments sont de taille. Des lois tout d'abord, celle de 1993 sur l'autorité commune des deux parents, celle de 1998 sur la non-séparation des familles ou encore celle de 2007 sur la prévention précoce dans la protection de l'enfance ; des chiffres surtout, avec un centre parental qui coûte autour de 90 € par jour et par famille, quand un centre maternel coûte deux fois plus, sans le père. Le département, qui finance actuellement 60 % de l'association et l'État, qui paye le reste, devraient y être sensibles. La directrice vient de sortir un livre basé sur son expérience parisienne, écrit avec Frédéric Van der Borght, intitulé *Protéger l'enfant avec ses deux parents*. Un colloque a également été organisé mi-septembre au Sénat. *« Ce projet est évidemment politique, au sens noble du terme, et je me battrai jusqu'au bout,* explique-t-elle, *car je sais maintenant qu'on peut transformer le plomb en or. »*

TANGUY DE L'ESPINAY

À lire

Protéger l'enfant avec ses deux parents, le centre parental, une autre voie pour réussir la prévention précoce, Brigitte Chatoney et Frédéric Van der Borght, les éditions de l'atelier, 17,50 €.

« Le père doit intervenir le plus tôt possible »

ENTRETIEN AVEC **JEAN LE CAMUS, PROFESSEUR ÉMÉRITE DE PSYCHOLOGIE**

Jean Le Camus, professeur émérite de psychologie de l'enfant à l'université Toulouse II le Mirail est l'auteur de nombreux ouvrages sur le rôle du père dans le développement de l'enfant, il publie en février prochain un livre sur la paternité positive. Interview.

LA VIE. À 7 ans, ou bien avant, à quel âge, selon vous, le père doit-il s'occuper de son enfant ?

Jean Le Camus. Pour Lacan, le père ne doit pas avoir affaire à l'enfant avant l'âge de raison, soit 7 ans ! Je pense, au contraire, que le père doit intervenir le plus tôt possible, pour mettre en place rapidement les bases du trio père-mère-enfant. Le père a les mêmes capacités que la mère à jouer et à dialoguer avec son enfant. Mais il est aussi un partenaire plus difficile pour le bébé. Il le comprend moins et le pousse donc à insister pour avoir ce qu'il veut. Il aime aussi le taquiner, le déstabiliser gentiment. Côté soins, regardez les pères au foyer : la formule ne concerne que 2 % des cas en France et on ne peut faire qu'un bilan à court terme mais, visiblement, les enfants qui en sont issus semblent grandir normalement.

Un bébé en danger ne va-t-il quand même pas chercher les bras de sa mère plutôt que ceux de son père ?

J. Le C. Dans les années 50, on pensait qu'en situation vulnérable, l'unique figure d'attachement pour le bébé était la mère. Cela a changé. Le père est aussi considéré aujourd'hui comme une figure « protectrice » même si l'enfant ira plus souvent vers sa mère s'il a le choix, parce qu'il la voit plus souvent. Des tests très intéressants, réalisés au milieu des années 90, ont montré que les bébés qui considéraient vers 18 mois leur mère ET leur père comme des figures d'attachement étaient, 5 ans plus tard, les plus aptes à s'insérer dans un groupe et à résoudre de petits conflits.

Comment entendre ce message à l'heure où les familles sont de plus en plus éclatées ?

J. Le C. Je pense qu'il faut valoriser la présence du père, mais dans la mesure du possible. Dans les faits, on ne peut nier que l'enfant est de plus en plus confronté à l'absence du père. Parfois, parce qu'il fuit son rôle, incapable de comprendre sa paternité ou trop peu impliqué. Souvent, parce qu'une séparation ou un divorce l'ont fragilisé dans sa posture de père. À un niveau théorique, la reconnaissance de son rôle se heurte également à la *« théorie générale de la parentalité »* : en France, nous sommes tous très marqués par les théories psychanalytiques de Lacan sur le père qui n'aurait qu'une fonction symbolique. Je ne sais quel problème avait Lacan avec son père, mais sur ce point-là, je pense qu'il avait vraiment tort !